

Gérard CAUDRON



Maire

Vice -Président de la Métropole Européenne de Lille

Nous, Maire de Villeneuve d'Ascq,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L2212-1, L2212-2, L2213-1, L2213-2 et L2213-6,
Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques, donnant lieu au paiement d'une redevance et notamment les Articles L2125-1 et L 2125-4
Vu la Délibération n°VA_DEL2016_175, relative aux droits d'occupation du domaine public pour emprise de travaux ;

Considérant la demande présentée par l'entreprise SARL HONORE sollicitant l'autorisation d'occuper une partie du domaine public, au droit du n°50 rue Jean Baptiste Bonte, afin d'y installer un échafaudage et une benne destinée aux travaux de rénovation de toiture, il convient de prolonger notre arrêté N°2021-28466 en date du 11/05/2021

N° 2021-28576.

ARRETONS

ARTICLE 1.

Notre arrêté 2021-28466 en date du 11 mai 2021 est reconduit dans les mêmes conditions du 22 juin 2021 jusqu'au 18 juillet 2021

ARTICLE 2.

Les autres articles de notre arrêté N°2021-28466 en date du 11 mai 2021 restent inchangés.

N° 2021-28576.

ARTICLE 3.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lille et Monsieur le Commandant de Police de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- Monsieur le Directeur d'ESTERRA, Fort de LEZENNES, rue de Chanzy 59260 LEZENNES,
- SDIS 59 Direction Générale Opérationnelle CS 2068 - 59028 LILLE Cedex,
- Police municipale de Villeneuve d'Ascq,
- L'entreprise SARL HONORE 98, rue du BECQUEREL 59370 Mons-en-Barœul.



Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 11 juin 2021,
Le Maire,

Gérard CAUDRON.

Affiché le :

16 JUIN 2021